

du Ministère des Postes et celle du Ministère des Finances. La première fut établie en vertu de la loi des postes de 1867 (31 Vict., c. 10) dans le but "d'encourager la petite épargne, de mettre à cette fin le Bureau de Poste à la disposition de l'épargnant et de donner à chaque déposant la garantie de l'Etat pour le remboursement de son dépôt, en capital et intérêt". Des succursales de la Caisse d'épargne du Gouvernement proprement dite, sous l'autorité du Ministère des Finances, furent ouvertes dans toutes les principales villes canadiennes sous la direction d'un receveur général adjoint et, en d'autres endroits dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, sous la direction de gérants nommés par le Gouverneur en Conseil. De \$1,483,219 le 30 juin 1868, les dépôts augmentent à \$21,334,525 le 30 juin 1887. A compter d'il y a environ 50 ans, les banques individuelles sont absorbées une à une par la Caisse d'épargne postale et, le 31 mars 1928, leurs dépôts en sont réduits à \$7,640,566. Finalement, en mars 1929, les autres banques sont absorbées à leur tour par la Caisse d'épargne postale.

20.—Dépôts dans les caisses d'épargne du Ministère des Postes et du Gouvernement du Dominion, années financières 1918-44

NOTA.—Ces chiffres ne comprennent pas ceux des caisses d'épargne des gouvernements provinciaux. Ceux de 1868-1917 se trouvent à la p. 847 de l'Annuaire de 1926. Les caisses d'épargne du Gouvernement du Dominion ont été fusionnées avec la Caisse d'épargne postale en 1929.

Année	Caisse d'épargne postale	Caisse d'épargne du gouvernement fédéral	Année	Caisse d'épargne postale
	\$	\$		\$
1918.....	41,283,479	12,177,283	1932.....	23,919,677
1919.....	41,654,960	11,402,098	1933.....	23,920,915
1920.....	31,605,594	10,729,218	1934.....	23,158,919
1921.....	29,010,619	10,150,189	1935.....	22,547,006
1922.....	24,837,181	9,829,653	1936.....	22,047,287
1923.....	22,357,268	9,433,839	1937.....	21,879,593
1924.....	25,156,449	9,055,091	1938.....	22,587,233
1925.....	24,662,060	8,949,073	1939.....	23,045,576
1926.....	24,035,669	8,794,870	1940.....	23,100,118
1927.....	23,402,337	8,519,706	1941.....	22,176,633
1928.....	23,463,210	7,640,566	1942.....	21,671,413
1929.....	28,375,770	-	1943.....	24,373,991
1930.....	26,086,036	-	1944.....	28,296,208
1931.....	24,750,227	-		

21.—Opérations financières de la Caisse d'épargne postale au 31 mars 1939-44

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts durant l'année.....	3,812,974	4,305,638	3,998,091	5,050,677	8,386,979	13,844,802
Intérêt sur dépôts.....	445,886	450,559	433,901	423,762	438,910	499,570
Dépôts et intérêts.....	4,258,861	4,756,197	4,431,992	5,474,439	8,825,889	14,344,372
Retraits.....	3,800,518	4,701,655	5,355,478	5,979,658	6,123,311	10,422,155
Au crédit des déposants.....	23,045,576	23,100,118	22,176,633	21,671,413	24,373,991	28,296,208

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—Il existe des caisses d'épargne de ce genre dans les provinces d'Ontario et d'Alberta. Quant au Manitoba, un système provincial de caisses d'épargne a fonctionné de 1924 à 1932, année où les dépôts furent transférés aux banques à charte.